

REUNION DES FAMILLES

Du 15 Mai 2023

Etaient présents :

- M. MERGNAC Thierry, Directeur,
- Mme GARAND Florence, Attachée de Direction,
- Mme BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé,
- Mme VERRINE Patricia, Présidente du C.V.S et Représentante des familles,
- Les Familles,
- Les Résidents.

Excusés :

- Mme VIGNEAU Nathalie, Présidente du Conseil d'Administration,
- Mme MONNET Sophie, Représentante du personnel,

Monsieur MERGNAC et Madame GARAND accueillent les familles, résidents et les remercient de leur présence.

Tout d'abord, Monsieur MERGNAC présente aux familles Madame BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé arrivée le 1^{er} Janvier (qui est à mi-temps avec l'EHPAD de Richelieu).

Monsieur MERGNAC informe également les familles de nouveaux arrivants parmi le personnel : Monsieur MARTIN Frédéric, Agent technique qui a pris ses fonctions en Avril 2023 et Madame LABBE Romane, Psychologue en Mars 2023.

COVID

Tout d'abord, Monsieur MERGNAC indique que le masque est « tombé ». Nous avons connu un passage de crise Covid durant ces 2 dernières années.

Les mesures ont été allégées mais l'EHPAD reste vigilant.

Dès qu'un résident présente des symptômes, un test est réalisé sur prescription du médecin.

De même pour le personnel ou les visiteurs en cas de symptômes, un test est préconisé ainsi que le port du masque.

A l'automne, une campagne de vaccination regroupera les deux vaccins covid + grippe.

MEDECINS TRAITANTS

Lors de l'arrivée d'un résident, un choix d'un des médecins de la Maison de Santé du Bouchardais est proposé ; si celui-ci n'est pas en capacité de faire un choix, c'est le référent administratif qui choisira.

Petite précision, lors de la crise COVID, les médecins libéraux ne venaient pas à l'EHPAD et ce fut exceptionnellement le Docteur GARNIER, Médecin coordonnateur de l'EHPAD, qui faisait le suivi des résidents mais en lien en distanciel avec les médecins traitants.

ANIMATION

Les activités avec les résidents ont repris comme avant la crise COVID.

Les enfants peuvent de nouveau être accueillis ; De ce fait, l'EHPAD a pu accueillir le Conseil Municipal des jeunes de l'Ile Bouchard. Ces jeunes vont venir régulièrement à l'EHPAD afin de faire avec les résidents des jeux de société, discussions, lectures,

Les animations comme le loto (animé par des bénévoles), les repas de l'amitié, les sorties à l'extérieur, les venus des intervenants extérieurs ainsi que les repas avec les familles/proches ont pu reprendre comme avant.

REPAS DES FAMILLES

Monsieur MERGNAC informe les familles que le repas de l'été aura lieu le 10 Juin prochain. Les réservations sont à prendre auprès du secrétariat jusqu'au 30 Mai.

PERSONNEL

Madame BRUNEAU informe les familles que l'EHPAD fait face à de l'absentéisme infirmier.

En effet, il y a deux congés maternité (dont l'IDEC : infirmière coordinatrice),
un départ pour changement d'établissement,
un arrêt longue maladie,
soit 4 infirmières en « moins » sur un effectif de 7 personnes.

L'EHPAD connaît de grosses difficultés de recrutement et a dû faire appel à de l'intérim ; Et l'EHPAD accueillera un jeune retraité (nouvellement installé dans la région) qui effectuera quelques remplacements ainsi qu'une infirmière en libéral.

Madame BRUNEAU informe également que la nuit, il n'y a pas d'infirmières mais des aides-soignantes et de plus, l'EHPAD a signé une convention avec l'HAD (Hospitalisation à domicile avec présence d'infirmières) et si besoin, appel au 15.

Madame BRUNEAU précise aux familles que son planning de présence ainsi que ses coordonnées mail sont affichés sur sa porte de bureau (couloir du rdc à droite en entrant à l'EHPAD).

TARIFS 2023

Monsieur MERGNAC informe les familles que de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur au 1^{er} Mai 2023.

Le Conseil Départemental a décidé une augmentation de 3,5 % pour tous les EHPAD du département.

Le Département participe pour l'A.P.A.,

La sécurité sociale participe pour la partie financement des soins.

Ces augmentations sont justifiées par l'obligation d'un équilibre financier de l'EHPAD ainsi que par l'inflation subie notamment sur l'alimentaire, les produits d'entretien et la revalorisation des salaires.

Monsieur MERGNAC indique que cet impact important sur les dépenses de l'EHPAD n'est pas compensé par les financeurs de l'établissement (ARS, Conseil Départemental 37).

Actuellement, le taux d'occupation est quasiment à 100 %, l'EHPAD ne peut générer plus de recettes.

Les dépenses du personnel d'un EHPAD représentent 75 % du budget.

Concernant l'inflation, l'EHPAD a adhéré à des centrales d'achat afin de limiter les coûts d'augmentation.

Concernant le bouclier énergétique et malgré une aide de l'état, le coût de l'énergie a fortement augmenté.

De plus, Madame GARAND rappelle aux familles que l'EHPAD n'est pas propriétaire et a par conséquent un loyer à charge.

RENOVATION DE L'EHPAD

Un projet de rénovation lancé des années avait dû être stoppé en 2020.

Le projet a été relancé la semaine dernière ; un rendez-vous a été organisé avec l'ARS, le CD 37 et avec la présence de V.T.H (Val Touraine Habitat), le propriétaire de l'EHPAD.

Ce projet porte sur la rénovation de 73 chambres dont 6 studios et concerne la rénovation notamment des sols et huisseries.

Dans la nouvelle extension de l'EHPAD, une salle à manger avec un coin salon a été créée. Madame GARAND informe les familles que cet espace peut être utilisé par les familles, par exemple tout en réservant la salle pour un goûter entre le résident et sa famille, la salle leur sera dédiée ce jour-là.

Questions / Divers

- Concernant le C.V.S (Conseil de Vie Sociale), Madame VERRINE, représentante des familles, demande si cette instance ne pourrait être « ouvert » aux familles notamment pour leur présenter les projets, ... : Madame GARAND précise que le C.V.S est une instance institutionnelle avec des membres définis (des élections ont eu lieu).
Cependant, Madame GARAND indique qu'il pourrait être possible de présenter les différents projets aux réunions des familles.
- Une famille demande un point régulier sur l'état de santé de leur parent peut être fait : Madame BRUNEAU indique que oui en prenant rendez-vous et il y a la possibilité également de rencontrer la Psychologue, Madame LABBE.
- Repas en salle à manger : une famille demande pour le placement à table. Madame BRUNEAU indique qu'il ne faut pas hésiter à venir la voir, les plans de table sont revus régulièrement.
- Liberté d'aller et venir : Madame BRUNEAU informe sur la liberté d'aller et venir ; Depuis 2016, un code a été mis en place à la sortie de l'EHPAD.
D'un point de vue réglementaire, l'EHPAD n'a pas le droit de fermer les portes. En effet, la fermeture des portes est une contention qui doit se faire sur prescription.
Un groupe de travail pluridisciplinaire a été créé afin de réfléchir à un nouveau mode de « fonctionnement »

Prochaine réunion le 27 Novembre 2023.

Remerciements aux participants.

Le Directeur,



M. MERGNAC